# ARRETE PORTANT ACCEPTATION D’UNE DEMANDE DE MUTATION

***Les mentions en italiques constituent des commentaires destinés à faciliter la rédaction de l’arrêté. Ils doivent être supprimés de l’arrêté définitif.***

Le Maire (*ou le Président*) de ...

Vu la loi n° 83-634 du 13 Juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la demande de Monsieur *(ou Madame)* … classé*(e)* dans le grade … en qualité de … sollicitant une mutation auprès de la commune de … à compter du … ;

Vu la lettre de Monsieur le Maire de … acceptant la nomination par voie de mutation de Monsieur *(ou Madame)* … à compter du … ;

Vu l’arrêté en date du … de Monsieur le Maire de … nommant Monsieur *(ou Madame)…* par mutation à compter du …. ;

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

La demande de mutation de Monsieur *(ou Madame)* …, né*(e)* le … auprès de … est acceptée à compter du …

**Article 2 :**

L’intéressé(e) cessera d’exercer ses fonctions à compter du ... et sera radié*(e)* des effectifs de la commune.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services est chargé de l’exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur *(ou Madame)*...

**Article 4 :**

Le Maire *(ou le Président)* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif d’Amiens dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

**Article 5**:

Ampliation du présent arrêté sera transmise au Président du Centre de Gestion de l’Oise et au receveur de la collectivité.

Notifié à l'agent le : Fait à ..., le …

(date et signature) Le Maire *(ou le Président)*,